

Infos Pratiques

MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PHARMACIES :

Du samedi 13/01 19 H au lundi 15/01 à 9h : Pharmacie GAILLOCHET à Courpière 04.73.53.02.62

INFIRMIERES :

Le samedi 13 et dimanche 14 janvier : Cabinet Infirmier 04.73.53.15.82

AMBULANCES :

Ambulance agréée CHALEIL & Cie.
☎ : 04.73.51.23.23.

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNEURS / REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL, 04 73 53 19 13 Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou 06 08 30 34 86.

TAXIS CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou 06.85.92.71.23

M. MICHEL : 04 73 95 51 35 ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tous les lundis de 14h00 à 16h00, les mardis de 9h à 11h, les vendredis de 9h à 11h.

☎ 04.73.53.23.68

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

CCAS :

Permanence du CCAS les jeudis après-midi et les samedis matin sur rendez-vous. Renseignements en Mairie.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h, mer, jeu et vend 14h-18h et samedi 10h-12h.

OPAC : Tous les 1er jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20

MISSION LOCALE

Agnès BOREL. Tous les lundis de 9h à 12 h (bureau n°6). ☎ 04 73 80 49 69.

ASSISTANTES SOCIALES :

Courpière Ville : Mme SERRIERES les 1er, 2ème et 3ème lundis du mois de 9h à 11h30. en cas d'urgence, Tél. : 04.73.80.86.40.

Pour les extérieurs de Courpière : les mardis matins de 9 h à 12 h (Mme MAURER) aux locaux sociaux (ancienne école de fille, place de la Victoire) Tél : 04.73.53.04.20.

PUERICULTRICE : à Thiers, Consultations nourrissons les 1er lundis de chaque mois de 13h30 à 17 h 30, au local de la médecine du travail. Sur rendez-vous au : 04.73.80.86.40.

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. T.él 04.73.80.01.19.

CPAM : Permanence les lundis et jeudis de 13h30 à 16 h 30. Les mardis de 8 h 30 à 11 h 30. (Mme Vachon) Tél. : 04.73.51.26.44.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vercingétorix. 04.73.51.23.05

COURPIERE Infos

N° 02/2007 Semaine du 11 janvier 2007 au 18 janvier 2007



● LES HISTOIRES DU MERCREDI MATIN

Au plein cœur de l'hiver nous vous invitons à un grand voyage à la découverte de

CONTES AFRICAINS

rythmés par le bâton de pluie des conteuses de l'ABLF.

Les enfants à partir de 6 ans ont rendez-vous le mercredi 24 janvier 2007 à 10h30 à la bibliothèque municipale.

Réservation jusqu'au 20 janvier 2007 au 04.73.51.29.55.

Entrée gratuite. Places limitées.

● LA COMEDIE DE CLERMONT-FERRAND

Théâtre musical : JEAN DE LA GRIVE -

Oratorio par la Cie l'Auvergne Imaginée et la Comédie de Clermont-Ferrand

VENDREDI 26 JANVIER - Salle d'Animation à 20h30

Ce spectacle qui mélange théâtre et musique va nous entraîner dans un pays étrange : le royaume d'AVERNIE où vivait un paysan, Maturin et ses trois fils dont Jean de la Grive. Le pays tout entier est terrorisé par le gigantesque et sanguinaire DINOCROSERPENTIYO... Alors que ses deux frères vont échouer dans la quête pour venir à bout de ce monstre, Jean de la Grive va parvenir à éviter les pièges grâce à son don pour le chant... et trouver sa bien aimée.

Ce conte qui a la particularité de s'inspirer des contes traditionnels d'Auvergne sera ponctué par une vingtaine de chants.

Spectacle tout public

Entrée 10 et 6 €

Réservation Mairie de Courpière

● SORTIR A COURPIERE

● U.S.C



L'US COURPIERE organise
Samedi 13 janvier 2007 - Salle d'Animation

UN CONCOURS DE BELOTE

Début des inscriptions à 14h.

1^{er} prix : 2 jambons - 2^{ème} prix : 2 jambons - 3^{ème} prix : 2 épaules - 4^{ème} prix : 2 épaules.

Tous les lots suivants seront « taillés » dans le cochon.

Le Président, G. SUAREZ

Infos Municipales

● RECENSEMENT 2007

Toute la population vivant à Courpière sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Courpière, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret préfectoral en 5 groupes, un par année civile. **Courpière fait partie du groupe de communes recensées en 2007.**

A partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

Votre réponse est importante et absolument confidentielle.

Le recensement est utile à chacun de nous. Pensez-y !

La Municipalité

● PERMANENCES :

TRAVAUX

Mr VEDRINE, Maire Adjoint,
tous les mardis de 9h à 11 h, en Mairie.

LOGEMENT

Nicole CHALUS tiendra sa permanence logement les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 9 h à 10 h.

● BIBLIOTHEQUE

En raison du prochain passage de Musibus, les personnes ayant en leur possession des cassettes vidéo, DVD, CD et CD-ROM, sont priées de venir les remettre soit à la bibliothèque, soit en mairie.



● ETAT CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Nicole ROCHE veuve CHANTEGRET décédée le 28 décembre 2006
- Yvonne CHOMIS veuve ROSSI décédée le 29 décembre 2006
- Antonine POUTIGNAT veuve CHALUS décédée le 31 décembre 2006.

Communiqué

« MISE AU POINT »

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, des réserves foncières ont été mises en œuvre pour réaliser, à terme, des équipements ou des aménagements d'intérêt général qui amélioreront le fonctionnement de notre commune.

Il en est ainsi de l'allée piétonne, avenue de Thiers, du désenclavement du Parc Lasdonnas et de la reconquête des berges de la Dore.

Il en est ainsi également pour le recalibrage de la rue Morin Fournieux, ancien chemin rural qui ne correspond plus à la circulation en pleine évolution, pour le réaménagement du triangle Avenue Joffre, rue du Creux du Bel, afin d'améliorer les capacités de stationnement et l'accès piétons au boulevard ou bien encore pour les berges de la Dore au niveau des Planches, dont les maisons sont systématiquement inondées dès la montée des eaux.

Ces démarches d'intérêt général télescopent naturellement des intérêts privés et c'est la raison pour laquelle la municipalité a décidé de ne pas mener de procédures d'expropriation. Les acquisitions se feront donc au fur et à mesure que les propriétaires eux-mêmes se décideront à se séparer de leur bien, et au prix du marché. Toutes ces informations ont été écrites aux propriétaires. De plus, des réunions publiques et des rencontres individuelles ont été organisées.

Malgré toutes ces initiatives, certains propriétaires ont décidé d'apposer des calicots affirmant que leur maison allait être rasée.

Leur manifestation publique n'a donc pas pour objet leur maison mais plutôt la volonté de créer un mauvais climat en laissant croire que la municipalité voudrait tout acheter ou tout raser. Des calicots ont même été posés sur une maison sans l'accord des propriétaires.

Pour ce qui est de « tout acheter » ou de « tout raser », les faits parlent d'eux-mêmes. En 2006, 86 déclarations d'intentions d'aliéner nous ont été transmises par les notaires. Sur ce total, 5 préemptions communales dont 2 maisons seulement ont été engagées, au prix demandé par les propriétaires.

Pour les démolitions, seules deux maisons sont concernées pour des raisons de sécurité.

Cette campagne pose la vraie question : veut-on laisser notre commune en l'état, ou voulons-nous la faire bouger de façon positive comme les élus de la majorité s'y sont engagés ?

En ce qui nous concerne, nous continuerons à créer des conditions favorables au développement de la commune, à anticiper de manière responsable les aménagements pour les générations à venir.

Évidemment, nous le ferons avec le souci constant de ne pas déséquilibrer les finances communales, à ne pas faire peser sur les Courpiérois des charges trop lourdes.

N.B. : Dans le quartier de la gare, la situation est différente puisque des propriétaires ont posé des calicots à partir d'une première esquisse de préfaisabilité qui a beaucoup évoluée depuis et qui sera débattue au prochain conseil municipal du 26 janvier.

La Municipalité

● PHOTO DE LA SEMAINE



Galette du personnel et départ à la retraite de Mme Jailler après 23 ans au service de la commune.

● TRAVAUX AVENUE DE THIERS

À partir du 22 janvier 2007, et pendant 4 mois, la commune va engager les travaux de restructuration de la voirie Avenue de Thiers, de la place de la Libération à la rue E. Bonhomme. Afin que le chantier puisse se dérouler dans les meilleurs conditions possibles, nous vous informons des conditions de circulation et de stationnement qui seront mises en place :

• Avenue de Thiers :

- la circulation de tous les véhicules sera interdite de 7h30 à 18h avenue de Thiers entre la place de la libération et le croisement formé par les rues E. Bonhomme et Abbé Dacher.

- une déviation sera mise en place à partir du rond point de Lagat par l'avenue Jean Jaurès puis par l'avenue de la Gare pour les véhicules désirant accéder au centre ville.

- en fonction de l'avancée du chantier, la circulation des riverains sera rétablie du vendredi à partir de 18h jusqu'au lundi à 7h30 avenue de Thiers.

- l'accès à la maison de retraite « Les Papillons d'Or » se fera par la rue de la Paix, où des aires de stationnement supplémentaires sont prévues.

• Avenue de la Gare :

- la circulation des poids lourds avenue de la Gare sera autorisée dans les deux sens.

- les jours de marché, le sens interdit sera supprimé.

- afin de permettre le croisement des poids lourds, un « garage mort » sera matérialisé à hauteur du numéro 14.

● DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DU PUY-DE-DÔME

La DDAF du Puy-de-Dôme informe les éleveurs ovins que les formulaires de demande de la prime à la brebis sont à retirer en mairie.

Un modèle de registre des femelles éligibles à la prime ovine est également à votre disposition. Ce registre tenu à jour devra être présenté lors d'éventuels contrôles.

Rappel :

- La date limite de dépôt de la Prime à la Brebis : **le 31 janvier 2007 à la DDAF**
- La nécessité de déposer un dossier de surface à la DDAF pour la campagne 2007

Les détenteurs d'ovins et de caprins doivent se manifester auprès de l'E.D.E afin d'être enregistrés.

● CINEMA LE REX

«ERAGON»

Etats-Unis 2006. Un film fantastique de Stefen Fangmeier avec Ed Speleers, Jeremy Irons, John Malkovich Durée 1h45



Dans l'empire d'Alagaësia, où le peuple vit dans l'ombre de la tyrannie du roi Galbatorix, Eragon, un jeune fermier, découvre une étrange pierre bleue. De cette pierre va naître un dragon, Saphira et Eragon, apprendra qu'il est le prochain « dragonnier » une lignée de guerriers légendaires qui a toujours fait régner la justice dans le royaume. Avec Saphira et guidé par Brom, le vieux conteur, Eragon va devoir affronter les bataillons terribles du roi ; le destin de l'empire est entre ses mains.



Séances :
Jeudi 11, Samedi 13
et Lundi 15 janvier à 20h30.

«BABEL (vo)»

Etats-Unis 2006. Un film d'Alejandro Gonzalez Inarritu avec Brad Pitt, Cate Blanchett, Gael Garcia Bernal ... Durée 2h15



En plein désert marocain, un coup de feu retentit. Il va déclencher toute une série d'événements qui impliqueront un couple de touristes américains au bord du naufrage, deux jeunes marocains auteurs d'un crime accidentel, une nourrice qui voyage illégalement avec deux enfants américains, et une adolescente japonaise rebelle dont le père est recherché par la police de Tokyo. Séparés par leurs cultures et leurs modes de vie, chacun de ces quatre groupes de personnes va cependant connaître une même destinée d'isolement et de douleur...

Séances :
Vendredi 12 janvier à 20h30
et Dimanche 14 janvier à 17h30.

Plein tarif : 4.80 euros - Tarif réduit : 3.60 euros - Carnet de 10 entrées : 43 Euros.

● A.C.P.

Le cycle des conférences A.C.P. vous propose :
le mardi 16 janvier à 20h30 au Cinéma REX
« L'école de Peinture de MUROL par Françoise SARRET ».

A partir des années 1910, le Massif Central commence à être fréquenté par un nombre croissant de paysagistes venus de tous les horizons et pratiquant généralement une peinture marquée par l'impressionnisme.

Ce mouvement diffus va rapidement se concentrer sur le site de Murol, se reconnaître des chefs de file : Victor CHARRETON au pinceau si sensible pour suggérer les harmonies mais aussi l'incontournable abbé BOUDAL, le jeune TERLOKOWSKI, le talentueux Mario PEROUSE ...

Bientôt le bruit court qu'il y a en AUVERGNE un lieu où les artistes se retrouvent et peignent ensemble : arrivent d'autres peintres, des régionaux, des parisiens, des étrangers (principalement polonais et américains)...

« L'École de Murol, Peintres des Paysages et des Neiges d'Auvergne » est le seul phénomène pictural de l'Auvergne au XXème siècle.

Entrée 4 €

Gratuit pour les scolaires et les étudiants.

D. HUET

Infos Associatives

● SECOURS CATHOLIQUE

A différentes occasions, le Secours Catholique a fait appel à la générosité du public, durant ces dernières semaines. L'équipe locale remercie vivement tous ceux qui se sont mobilisés pour y répondre et adresse ses Vœux les plus chaleureux, tant aux donateurs qu'aux personnes en difficulté. Que cette Nouvelle Année soit faite d'espérance, de solidarité et de paix.

A.M. PERRIN et Y. ROUX

● LES CAMPARO

Dimanche 14 janvier 2007

Rendez-vous 13h30 place de la mairie de Courpière pour départ à pied à :

« Pugat » - 2h30

Dégustation à l'arrivée de la galette.
Meilleurs vœux à tous.

La Présidente et son équipe.

● FORM@DOM 63

Vous avez plus de 60 ans. Vous êtes bénéficiaire de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), vous avez donc été informé par le **Conseil Général** de la mise en place d'un dispositif appelé **Form@dom**. Ce programme est destiné en priorité aux **aides à domicile** intervenant comme **mandataire** ou par **chèque - emploi - service - universel**. Une réunion collective d'information sera organisée :

Le 18 janvier 2007 à 14 h

Au bâtiment rose - Rez-de-chaussée à Gauche
63120 COURPIERE

Toute inscription pourra se faire sur place. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le **CLIC de Thiers** (Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie) au 04 73 51 75 85.

Le Conseil Général

● AMICALE SP SERMENTIZON

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Sermentizon organise le 11 février 2007 à 14h :

Un concours de belote.

- 1) 2 jambons
- 2) 2 rosettes + 2 bouteilles
- 3) 2 rosettes

ESCUIT Raymond

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Du 15 au 19 Janvier 2007 :

Lundi : Potage de légumes, rôti de porc aux pruneaux, haricots beurre, saint nectaire, orange.

Mardi : Salade composée, saucisson brioiché, cardon béchamel, yaourt aux fruits, crêpes au sucre.

Jeudi : Pâté en croûte, poulet rôti au citron, carottes vichy, fromage blanc, banane.

Vendredi : Salade verte, spaghettis bolognaise, brie, gâteau d'anniversaire.

● PAROISSE ST JOSEPH

MESSES :

Samedi 13 janvier :
18h00 Olliergues
Rassemblement de
toute la paroisse

Dimanche 14 janvier :
09h30 Sauviat
10h30 Courpière
10h30 Cunlhat

● A LOUER / A VENDRE

- A louer F2, bon état, libre de suite, centre ville 1er étage. Loyer : 270 € + charges (sans caution)

☎ : 06 80 32 84 29

- A louer F2, 45 m2, plein pied, centre ville, état neuf, cuisine équipée.

☎ : 06 81 83 24 96

- A louer maison F5, centre ville, libre de suite et appartement F2 libre de suite.

☎ : 04 73 70 80 53 aux HR

- A louer F2, centre ville, neuf

☎ : 04 73 68 72 64

- A louer appartement T2, centre ville, bon état. Vue sur le parc Lasdonnas.

☎ : 06 80 12 20 80

- A louer F1 50 m2, libre de suite, centre Courpière dans immeuble rénové.

☎ : 06 60 54 02 97

- A louer F3 dans résidence, 2ème étage, libre à partir du 01/02/2007.

☎ : 06 68 63 31 68

- A louer F4, entièrement rénové rue du 11 novembre à Courpière, téléphoner après 20h.

☎ : 04 73 95 24 15

● CLUB SUPPORTER CLERMONT FOOT / CLUB IRREDUCTIBLE ARVERNES

Le concours de Belote initialement prévu le Samedi 13 janvier 2007 est reporté au dimanche 28 janvier 2007 à la salle d'animation de Courpière.

L. VERA

Sport

● TENNIS CLUB COURPIEROIS

A l'occasion de la nouvelle année, le Tennis Club Courpiérois adresse tous ses vœux à la population courpiéroise.

L'assemblée générale du club se tiendra le vendredi 19 janvier 2007 à 20 h au chalet.

Les adhérents sont invités à venir nombreux à cette assemblée ainsi que les parents de nos jeunes licenciés.

Résultats :

L'équipe 1 garçon 15/16 s'est imposée face à l'équipe d'Issoire grâce à la victoire en simple de William Buffières et à la victoire en double de William Régnier et de Maxime Roques. Elle termine 1ère de leur poule.

L'équipe 2 garçon 15/16 s'est imposée face à l'équipe de Beaumont et termine 2ème de leur poule.

Le Secrétaire

● A.C.V.B.

Surprise de Noël !

C'est une agréable victoire pour cette fin d'année. Le match de vendredi 22 décembre à Pont du Château s'est déroulé parfaitement pour l'A.C.V.B.

L'équipe adverse, Pont du Château CL, considérée comme les leaders du championnat, a subi sa 1ère défaite.

En effet, notre équipe n'a pas fléchi sur le 1er set perdu mais encore plus encouragée et concentrée, elle est restée en totale cohésion pour une victoire sur les 3 derniers jeux.

1^{er} set 28-26 2^{ème} set 19-25 3^{ème} set 15-25 4^{ème} set 25-27

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année.

Patricia THEALLIER

● FOYER LAÏC SECTION HANDBALL

Convocation pour samedi 13 et dimanche 14 janvier 2007.

- 14 Mixte reçoivent RIOM Samedi 13 janvier rendez-vous au gymnase de Bellime à 14h45

- 12 Mixte reçoivent CHATEL GUYON Samedi 13 janvier rendez-vous au gymnase de Bellime à 13h30, match à 14h00.

Senior compétition se déplace AU STADE CLERMONTOIS dimanche 14 janvier rendez-vous au parking de Bellime à 14h15.

Merci à tous.

Florence GIRONDE

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Adresse email : mairie.courpiere@wanadoo.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr
Edité et imprimé par la Ville de Courpière

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Mr Maurice ZELLNER, Maire.

Bulletin Municipal n°02/2007